



août 2015 – n° 08/12

Infos rapides

En juin 2015, l'excédent agroalimentaire continue de progresser

En juin 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 693 millions d'euros, et augmente de 298 millions d'euros par rapport à juin 2014. Alors que l'excédent diminuait, sur un an, depuis mai 2013, il progresse pour le quatrième mois consécutif, porté par la hausse des exportations vers les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts augmente de 39 millions d'euros. Les exportations d'orge et de blé tendre progressent grâce à la demande des pays tiers et celles de maïs, grâce aux envois vers l'UE.

L'excédent en produits transformés augmente de 259 millions d'euros. Les ventes de vins et cognac sont dynamiques vers les Etats-Unis et la Chine, ainsi que celles de boissons rafraîchissantes vers l'UE.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
En glissement annuel, l'excédent augmente à la fois vers les pays tiers et l'UE	
Produits agricoles bruts	page 3
La hausse des exportations de céréales se poursuit	
Produits agricoles transformés	page 4
Forte progression des exportations de boissons en glissement annuel	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : en glissement annuel, l'excédent augmente à la fois vers les pays tiers et l'UE

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 693 millions d'euros en juin 2015, et augmente de 298 millions d'euros par rapport à juin 2014. L'excédent progresse avec les pays tiers et avec l'UE.

Avec les pays tiers, l'excédent (568 millions d'euros) augmente de 208 millions d'euros par rapport à juin 2014. Les exportations augmentent de 340 millions d'euros (+ 21 %), tandis que les importations augmentent de 132 millions d'euros (+ 11 %). Les exportations de vins et de boissons alcooliques augmentent respectivement de 58 et 87 millions d'euros, notamment grâce aux ventes à destination des Etats-Unis et de la Chine. Les exportations d'orge et de blé tendre augmentent respectivement de 36 et 28 millions d'euros : les quantités d'orge vendues augmentent vers la Chine et celles de blé tendre vers l'Egypte, les Philippines, la Thaïlande et la Corée du Sud. Ainsi, les exportations totales progressent de 91 millions d'euros vers les Etats-unis, de 80 millions d'euros vers la Chine et de 47 millions d'euros vers l'Egypte.

Avec l'Union européenne, l'excédent (125 millions d'euros) augmente de 90 millions d'euros par rapport à juin 2014. Les exportations augmentent de 159 millions d'euros pour les produits transformés (+ 7 %), et de 100 millions d'euros pour les produits bruts (+ 13 %). Les exportations de maïs augmentent de 67 millions d'euros, grâce à la hausse des quantités vendues. Les ventes de boissons rafraîchissantes progressent de 38 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités vendues (Belgique, Allemagne). Les ventes de chocolats augmentent de 31 millions d'euros : les quantités vendues progressent vers la Belgique et le Royaume-Uni. Au final, les exportations augmentent de 72 millions d'euros vers le Royaume-Uni, de 53 millions d'euros vers la Belgique, et de 45 millions d'euros vers l'Espagne.

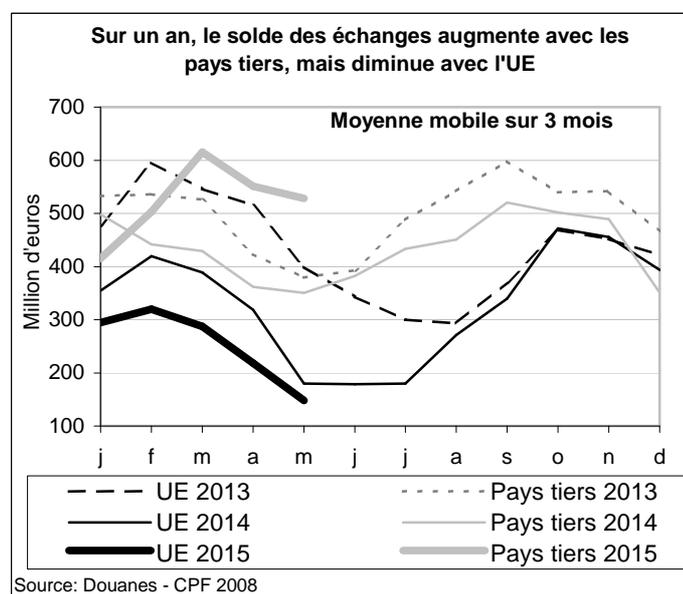
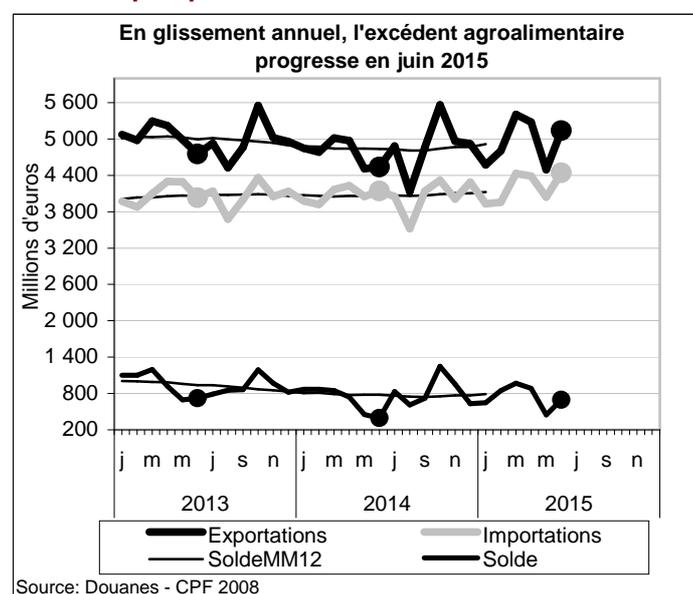
Sur les six premiers mois de l'année 2015, l'excédent atteint 4 497 millions d'euros, en hausse de 322 millions d'euros. En baisse les deux premiers mois de l'année, l'excédent progresse depuis mars.

Les indicateurs

Produits CPF2	Juin						Cumuls 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
UE												
Produits bruts	529	610	762	862	233	252	3 256	3 524	5 237	5 519	1 982	1 995
Produits transformés	2 375	2 463	2 176	2 335	-199	-127	13 588	13 737	13 404	13 145	-184	-591
AGROALIMENTAIRE	2 904	3 072	2 938	3 197	34	125	16 844	17 261	18 642	18 664	1 798	1 403
Pays tiers												
Produits bruts	457	523	335	421	-122	-101	3 081	3 254	2 564	2 918	-517	-336
Produits transformés	779	846	1 261	1 515	482	670	4 559	4 674	7 453	8 103	2 895	3 429
AGROALIMENTAIRE	1 237	1 369	1 597	1 937	360	568	7 640	7 928	10 017	11 021	2 377	3 094
Monde												
Produits bruts	986	1 132	1 097	1 283	112	151	6 336	6 778	7 801	8 438	1 465	1 659
Produits transformés	3 155	3 308	3 438	3 851	283	542	18 147	18 410	20 858	21 248	2 711	2 838
AGROALIMENTAIRE	4 141	4 441	4 535	5 134	395	693	24 483	25 189	28 659	29 686	4 175	4 497

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : la hausse des exportations de céréales se poursuit

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 151 millions d'euros en juin 2015, et augmente de 39 millions d'euros par rapport à juin 2014. L'excédent augmente avec les pays tiers et l'UE. Les **exportations** (1 283 millions d'euros) augmentent de 186 millions d'euros (+ 17 %) par rapport à juin 2014. Les exportations de céréales augmentent de 127 millions d'euros (+ 24 %). Les ventes de maïs augmentent de 76 millions d'euros (+ 75 %), sous l'effet de la hausse des quantités (+ 106 %) vers l'UE. Les ventes de blé tendre progressent de 29 millions d'euros (+ 9 %), grâce à la hausse des quantités vendues (+ 23 %), notamment vers l'Egypte, les Philippines, la Thaïlande et la Corée du sud. Les exportations d'orge progressent de 19 millions d'euros : les quantités vendues croissent vers la Chine. Les exportations de légumes augmentent de 23 millions d'euros (+ 19 %) : la

plupart des légumes sont concernés par cette hausse. Les prix et les quantités vendues croissent notamment vers l'UE. Les exportations de bovins vivants augmentent de 23 millions d'euros (+ 26 %), grâce aux envois vers la Turquie, l'Italie et la Belgique.

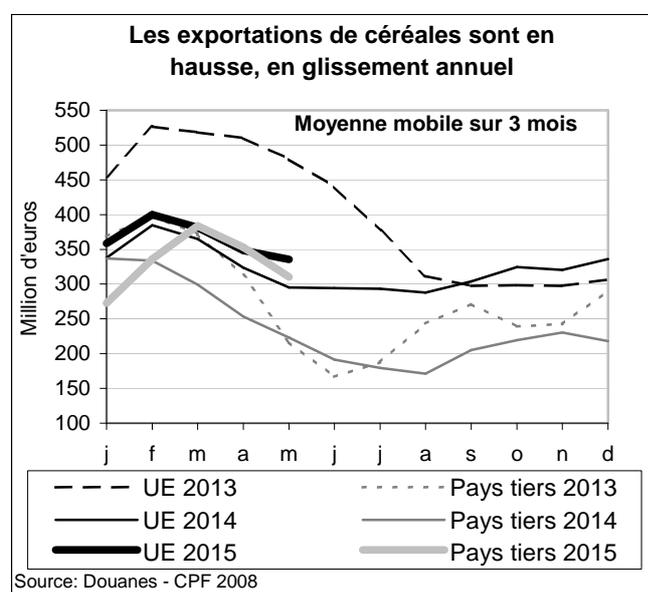
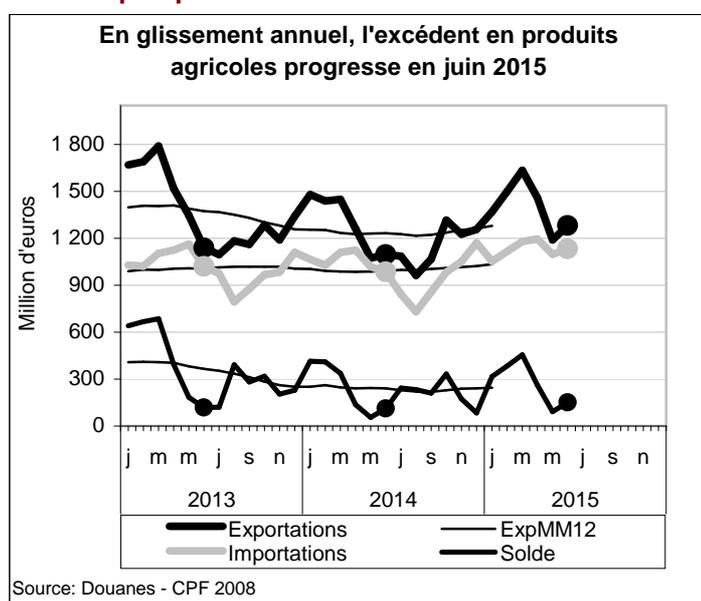
Les **importations** (1 132 millions d'euros) augmentent de 147 millions d'euros (+ 15 %) par rapport à juin 2014. Les importations de fruits progressent de 79 millions d'euros. Les achats de noisettes, amandes, pêches et nectarines sont ceux qui progressent le plus : prix et quantités achetées augmentent. Les importations de légumes croissent de 26 millions d'euros (+ 14 %). La plupart des importations de légumes progressent, notamment du fait de la hausse des quantités achetées. Sous l'effet de la hausse du prix du café et du cacao, les achats de ces produits progressent respectivement de 10 et 7 millions d'euros.

Les indicateurs

Produits CPF4	Juin						Cumuls 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
PRODUITS BRUTS	986	1 132	1 097	1 283	112	151	6 336	6 778	7 801	8 438	1 465	1 659
Agriculture et élevage	855	993	1 022	1 197	167	204	5 553	5 985	7 346	7 948	1 793	1 963
Céréales, légum., oléagi.	159	157	583	716	424	559	972	798	4 249	4 759	3 277	3 961
Céréales n. c. riz	64	49	524	652	460	603	264	236	3 711	4 145	3 447	3 909
Oléoprotéagineux	95	108	59	65	-36	-43	705	560	536	610	-169	50
Légumes, fleurs, plantes	235	263	147	161	-88	-101	1 654	1 792	1 201	1 227	-453	-564
Légumes	190	216	120	144	-70	-73	1 316	1 486	1 061	1 060	-256	-426
Prod. cult. permanentes	416	523	134	136	-282	-386	2 686	3 124	896	889	-1 790	-2 235
Fruits	268	347	113	115	-155	-232	1 673	1 962	710	703	-964	-1 260
Café, cacao, thé	66	84	4	3	-62	-81	394	531	17	20	-377	-511
Animaux vifs, œufs, miel	45	51	158	183	112	132	241	271	1 000	1 073	759	802
Bovins	4	3	86	109	82	105	32	26	606	659	574	633
Produits sylvicoles	19	22	36	43	18	21	119	126	217	229	98	102
Pêche et aquaculture	112	117	39	43	-73	-74	664	667	238	261	-426	-406

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : forte progression des exportations de boissons en glissement annuel

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 542 millions d'euros en juin 2015, en hausse de 259 millions d'euros par rapport à juin 2014.

Les **exportations** augmentent de 413 millions d'euros par rapport à avril 2014 (+ 12 %). Les ventes d'alcools, notamment de Cognac, progressent de 101 millions d'euros et celles de vins de 84 millions d'euros, grâce principalement aux ventes à destination des Etats-Unis et de la Chine. Les ventes de boissons rafraîchissantes progressent de 52 millions d'euros, notamment grâce aux quantités d'eaux vendues vers l'UE. Les

ventes de chocolats progressent de 41 millions d'euros, grâce à la hausse des quantités vendues vers la Belgique et le Royaume-Uni.

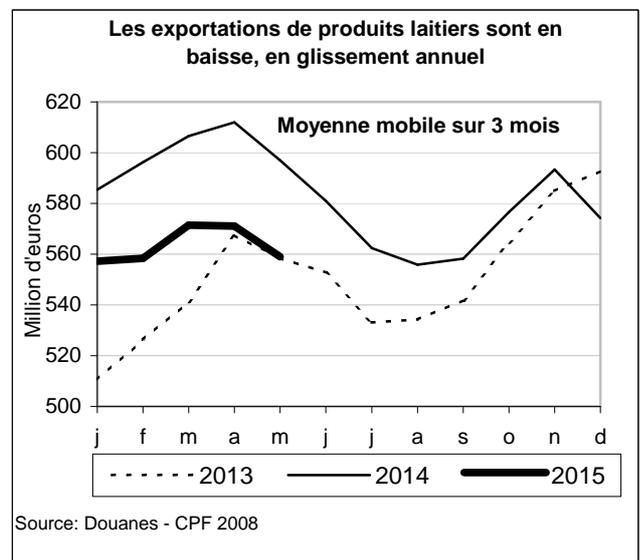
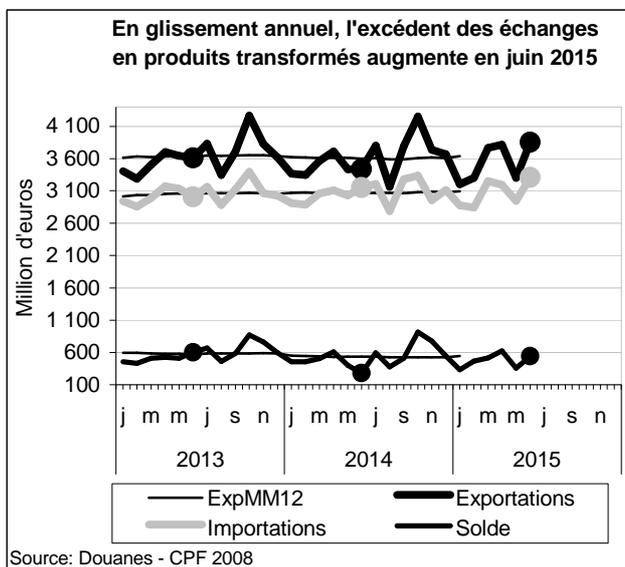
Les **importations** augmentent de 153 millions d'euros par rapport à juin 2014. Les achats de café croissent de 34 millions d'euros, du fait de la hausse des quantités vendues (+ 28 %). Les importations de produits préparés de la pêche progressent de 26 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix et des quantités. Les achats de produits laitiers diminuent de 36 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix.

Les indicateurs

Produits CPF4	Juin						Cumuls 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
IAA, TABACS	3 155	3 308	3 438	3 851	283	542	18 147	18 410	20 858	21 248	2 711	2 838
Viandes, prod. de l'abattage	503	492	365	385	-138	-107	2 878	2 777	2 203	2 179	-675	-598
<i>Viande bovine</i>	121	119	68	75	-53	-44	682	654	442	447	-240	-207
<i>Viande porcine</i>	79	71	70	64	-9	-8	467	422	433	367	-35	-55
<i>Volaille</i>	85	90	72	83	-13	-7	490	494	422	466	-68	-27
Prod. préparés de la pêche	305	331	65	69	-241	-262	1 707	1 754	370	401	-1 337	-1 352
Prod. à base de fruits & lég.	381	400	167	171	-214	-229	2 180	2 214	1 007	990	-1 173	-1 225
Huiles, tourteaux, corps gras	289	298	95	99	-194	-199	1 731	1 750	579	562	-1 152	-1 188
<i>Tourteaux</i>	131	127	21	10	-110	-117	864	861	94	70	-770	-791
Produits laitiers, glaces	340	303	575	573	236	270	1 830	1 650	3 579	3 352	1 749	1 702
<i>Fromages</i>	130	129	235	249	106	120	674	661	1 461	1 454	787	794
Produits des céréales	132	135	215	215	83	80	779	782	1 349	1 253	570	471
Biscuits, pâtisseries, pâtes	160	179	129	144	-30	-35	967	1 035	768	794	-199	-241
Autres produits alimentaires	571	635	592	700	21	64	3 434	3 661	3 751	3 880	317	219
<i>Sucre</i>	23	19	72	101	49	81	164	128	555	556	392	428
<i>Chocolat, confiserie</i>	185	204	138	179	-48	-25	1 190	1 251	917	1 000	-273	-252
Aliments pour animaux	66	77	166	187	101	110	401	452	1 003	1 067	601	615
Boissons	264	300	1 045	1 285	781	985	1 464	1 506	6 091	6 648	4 627	5 142
<i>Vins, champagne</i>	54	64	591	676	538	612	300	313	3 411	3 652	3 112	3 338
<i>Eaux de vie, alcools</i>	83	93	268	369	184	276	514	510	1 555	1 816	1 041	1 306
Tabacs	144	157	23	23	-121	-135	776	830	157	121	-619	-709

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)